

COMMUNE DE BALLAISON

INFOS BALLAISON N° 62

MARS 2025

Séance du Conseil Municipal du mardi 4 février 2025

Ce bulletin mensuel est une version simplifiée
de la séance du Conseil Municipal.
Retrouvez-la en intégralité en Mairie ou sur www.ballaison.fr

Ouverture de la séance à 19 heures.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

PRÉSENT(E)S :

M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle,
M. MEYNET Jacques, Mme VULLIEZ Madeleine,
M. COCHARD Fabien, M. TRAIN Raymond, Mme GREGOIRE Corinne,
M. THEVENOT Gérald, Mme RAPIN Christiane, Mme LOUBET Chantal
et M. LAGALISSE Clément,

ABSENTS : M. CARTILLIER Antoine, M. UGO Alexandre,

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme BERTHOLON Stéphanie a donné pouvoir à Mme GREGOIRE Corinne
Mme ROSSET Sandra a donné pouvoir à M. LAGALISSE Clément

Désignation d'un secrétaire de séance : M. TRAIN Raymond

**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal
du 10 décembre 2024 adopté à l'unanimité.**

Information sur les remboursements de Groupama

Plusieurs indemnisations ont été accordées :

- 1 800 € pour la prise en charge des frais pour un recours contre le Tribunal administratif,
- 3 373, 20 € pour le remplacement de l'ordinateur de l'accueil et de l'onduleur suite à la tempête de novembre dernier,
- 586,04 € pour le remplacement du standard téléphonique suite à la tempête de novembre,
- 1 500 € pour la prise en charge de frais pour un recours gracieux.

Pour information, la cotisation 2025 s'élève à 12 959,52 € TTC contre 9 735,17 € TTC en 2024. Les cotisations d'assurance sont en forte augmentation face aux multiples catastrophes naturelles intervenues ces dernières années en France.

Information sur le montant des fonds frontaliers 2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir reçu à la fin du mois de décembre les fonds frontaliers d'un montant de 579 479 € pour l'année 2024, en comparaison, ils s'élevaient à 555 665 € en 2023. En 2024, la commune dénombrait 440 frontaliers.

FINANCES

Information : Situation budgétaire et financière de la commune au 4 février 2025

Document présenté en séance.

Délibération - Attribution des subventions pour l'année 2025

NOM DE L'ASSOCIATION BÉNÉFICIAIRE	2025
Association Sports et Loisirs de Ballaison	1 270 €
Bibliothèque de Ballaison	2 500 €
Chœur Lac et Colline	250 €
Sou des Ecoles de Ballaison	4 757 €
Club de la Pierre à Martin	700 €
UNC Alpes de Ballaison	380 €
A.P.E.I. Thonon Chablais	50 €
Carcajou	200 €
La Courte-Echelle	900 €
M. J. C. Intercommunale Chablais - Secteur Jeunes	15 723 €
Croqueurs de Pomme	30 €
Association communale de chasse agréée	500 €
Maison familiale rurale de Vulbens	35 €
Maison familiale rurale - Village de Saint-André-le-Gaz	35 €
Football Club de Ballaison	15 000 €
Women safe and children	200 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Ballaison	150 €
Donneurs de sang du Bas-Chablais	150 €
Donneurs de sang de Bons-en-Chablais	150 €
Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie	140 €
TOTAL	43 120 €

MARCHÉS PUBLICS

Information - Avancée de la construction du groupe scolaire

Suivi de chantier de la construction du groupe scolaire

Le 30 janvier dernier, les teintes des matériaux extérieurs ont été choisies (bardage en mélèze, couverture et stores en bac acier, béton et béton-pierre en façade, menuiseries en pin ...). Des prochaines réunions sont prévues pour les teintes des matériaux intérieurs, pour les éléments de la cuisine et une concernant les aménagements extérieurs.

Liquidation judiciaire - SOLS CONFORT

Titulaire du lot n°13 : Sols souples

Le 10 janvier dernier, la société Jean-Marie JACQUET - Sols confort, titulaire du lot 13 - Sols souples dans la construction du groupe scolaire, a été placée en liquidation judiciaire. En conséquence, le marché va être résilié. Les critères étant respectés, une procédure sans publicité, ni mise en concurrence va être lancée afin de sélectionner un nouveau titulaire pour le lot précité.

Réflexion sur la dénomination de l'impasse desservant le groupe scolaire

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de donner un nom à la nouvelle impasse menant au groupe scolaire. Après discussion, le Conseil municipal propose « Impasse du pré Bellet ». La nouvelle dénomination sera actée par délibération au prochain Conseil municipal.

RESSOURCES HUMAINES

Informations sur le personnel communal

Sylvie a pris les fonctions de secrétaire d'accueil depuis le début d'année, au sein du service administratif.

Au Pêris'cool, une nouvelle vacataire a été recrutée pour seconder l'équipe pendant la pause méridienne et Patricia a pris les fonctions d'agent de restauration collective et d'entretien des locaux.

AFFAIRES SOCIALES

Information sur l'avancée du projet de construction de logements aidés – Réunion du 3 février 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du projet de construction de logements aidés une réunion s'est tenue avec Léman Habitat, le bailleur retenu pour la construction et la gestion de ces bâtiments. Les logements se situeront sur le délaissé de la parcelle du groupe scolaire, côté route des Voirons ainsi que sur la parcelle de la maison Michel. Léman Habitat élabore actuellement le programme pour lancer le concours de maîtrise d'œuvre.

Le calendrier prévisionnel serait :

- Mars 2025 : consultation pour la maîtrise d'œuvre,
- Septembre 2025 : équipe de maîtrise d'œuvre retenue – concours des projets,
- Octobre/novembre 2025 : dépôt du permis de démolir (Maison Michel) – Les frais de démolition et de désamiantage sont à la charge de Léman Habitat. L'ensemble des réseaux (eau, électricité) devra être supprimé par les opérateurs compétents. Léman Habitat se charge de les contacter.
- Décembre 2025 : dépôt du permis de construire,
- Mars 2026 : consultation des entreprises pour les marchés travaux,
- Septembre 2026 : début des travaux.
- Le projet comprendra quatre bâtiments d'environ 28 logements dont 20 logements locatifs et 8 en accession sociale. Le local commercial initialement prévu n'est pas retenu, étant donné que des espaces seront disponibles dans l'école primaire actuelle. Un système de chauffage collectif sera mis en place (pompe à chaleur ...).
- Léman Habitat prend à sa charge l'ajout de deux containers au point d'apport volontaire de la place du pressoir afin d'éviter de créer un local dans l'immeuble.
- L'abri bus actuellement devant la maison Michel devra être conservé mais sera sûrement déplacé en fonction des constructions.
- Des réunions publiques seront organisées pour présenter le projet à la population.
- Un nom de l'opération doit être trouvé pour le début de la consultation de la maîtrise d'œuvre. Le Conseil municipal décide de nommer les futurs logements « Le Clos Michel ».

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Information sur les activités de la Pêris'cool

- Les enfants du Pêris'cool ont réalisés 70 bricolages pour les colis de Noël remis aux aînés au mois de décembre. Une sortie a été organisée au hameau du Père Noël à Andilly.
- Le 28 janvier, la MJC est venue présenter son planning des vacances aux enfants de CM1/CM2.
- Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025-2026 auront lieu du 10 au 21 mars prochain. Les dossiers peuvent être retirés sur le site internet.

URBANISME ET CADRE DE VIE

Information – Point d'avancement des dossiers d'urbanisme au 4 février 2025

1 - NOUVELLES DEMANDES D'URBANISME

Déclarations préalables

- Dépôt le 08/01/2025 : DP 74 025 25 00001 : Mme ROGERS Sarah et M. VINCENT J. Philippe, lieu-dit : « Boisy », zone Ap. Création d'un accès à la propriété réalisé avec des dalles de béton engazonnées perméables, réalisation d'un portail et remplacement de la clôture existante, hauteur de 1,50 m. Arrêté de non opposition émis le 30/01/2025.
- Dépôt le 12/01/2025 : DP 74 025 25 00002 : M. MALOT Loïc, par SMART TO France, lieu-dit : « Les Nathées », zone Ud. Installation de 21 panneaux photovoltaïques sur toiture, couleur noire, surface de 40 m². Arrêté de non opposition émis le 30/01/2025.
- Dépôt le 13/01/2025 : DP 74 025 25 00004 : EDF SOLUTIONS SOLAIRES 69570 DARDILLY, pour M. CEOLA Rudy, lieu-dit : « La Caserne », zone Ud. Installation d'un générateur photovoltaïque de 29 m², couleur noire. Arrêté de non opposition émis le 30/01/2025.
- Dépôt le 16/01/2025 : DP 74 025 25 00006 : M. PINZA Mathieu, lieu-dit : « Les Chapons », zone Ud. Pose d'un grillage rigide autour de la propriété, hauteur maximale : 1,60 m. Arrêté de non opposition émis le 31/01/2025.

2 - SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME

Permis de construire

- Dépôt le 30/09/2024 : PC 74 025 24 B0010 : M. SECHAUD Lucien, lieu-dit : « Pétrage », zone A. Construction d'un porche et création d'un logement de fonction de 49,99 m². Avis défavorable du SDIS 74 compte tenu de l'éloignement du premier point d'eau incendie. Rejet tacite adressé le 27/01/2025 à M. SECHAUD.

Déclarations préalables

- Dépôt le 17/12/2024 : DP 74 025 24 B0074 : Mme ORSAT Elodie, lieu-dit : « Les Moules », zone Ud et zone A. Réalisation d'un abri de jardin de 19,25 m². Un arrêté d'opposition a été émis le 07/01/2025. Le reliquat d'emprise au sol disponible n'est pas suffisant.
- Dépôt le 19/12/2024 : DP 74 025 24 B0075 : SAS SOLAIRE TECH, pour M. BARNERIAS Jean-Mathieu, zone Ud. Installation de 18 panneaux photovoltaïques sur toiture, surface de 40 m². Arrêté de non opposition émis le 09/01/2025.
- Dépôt le 24/12/2024 : DP 74 025 24 B0076 : EDF SOLUTIONS SOLAIRES, pour M. GAZEAU Thierry, lotissement : « Le Pré aux Loups », lieu-dit : « La Caserne », zone Ud. Installation d'un générateur photovoltaïque de 12 modules sur toiture, surface 23 m². Arrêté de non opposition émis le 09/01/2025.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Galettes des aînés – 25 janvier 2025

La traditionnelle galette des aînés s'est tenue samedi 25 janvier.

Vœux du Maire – 31 janvier 2025

Les vœux du maire se sont déroulés le vendredi 31 janvier à 19h. Monsieur le Maire tient à remercier les conseillers pour leur aide à la préparation et au rangement de la salle. Les vœux 2026 se dérouleront le samedi 31 janvier.

La Nuit est Belle – 11 avril 2025

La commune de Ballaison participera à la Nuit est Belle 2025 qui aura lieu le 11 avril prochain.

Des activités sur le thème de l'astronomie, une exposition de photos et une observation des étoiles seront proposées.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- Thonon agglomération organisera une animation, le 29 mars prochain, sur le thème du compost avec un parcours dans la commune de Ballaison et des arrêts programmés à la Framboiseraie et à la chocolaterie Charlotte ô chocolat.
- L'installation de ruches sur un terrain communal est envisagée. Des visites vont être organisées pour trouver l'emplacement le plus adapté.

COMMISSION ANIMATION ET CULTURE

- Le 29 mars prochain sera organisé un loto à la salle des fêtes par le groupement olympique du Bas Chablais regroupant les jeunes du FC Ballaison et le club de foot de Veigy afin de récolter des fonds pour un tournoi en Italie.
- La bibliothèque organise le 15 mars une prose café pour adultes et le 22 mars une prose café pour les adolescents.

INTERCOMMUNALITÉ**Désignation d'un référent tourisme**

Thonon agglomération demande qu'un référent tourisme soit désigné dans chaque commune membre. Monsieur Fabien Cochard est désigné référent tourisme de Ballaison.

Vote du PLUI-HM

Monsieur le maire informe que le PLUI-HM sera voté le lundi 10 février prochain, lors d'un conseil communautaire exceptionnel. Une fois voté, les communes membres auront 3 mois pour le valider.

INSEE - Population de référence en vigueur au 1^{er} janvier 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir reçu de la part de l'INSEE, un courrier dénombant la population totale de la commune au 1^{er} janvier 2025 (1 502 personnes) qui comprend la population municipale (1 475) et la population comptée à part (27). En comparaison, au 1^{er} janvier 2024, la population totale était de 1 504 (1 477 pour la population municipale et 27 pour la population comptée à part).

Résultat d'analyse de la qualité de l'eau

Les résultats d'analyses du réseau de distribution d'eau de la commune sont transmis pour information aux Conseillers. Une copie sera également affichée en mairie.

Réflexion sur la modification des horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte actuellement le lundi et vendredi jusqu'à 19h et le mardi et jeudi jusqu'à 18h. Néanmoins très peu de personnes viennent entre 18h30 et 19h00. Il est donc proposé aux élus de réfléchir à des horaires d'ouverture plus adaptés.

Fixation de la réunion de préparation du budget 2025

Le budget 2025 sera voté lors du Conseil municipal de mars. Afin de présenter le budget en détail et d'apporter des explications, une réunion sera organisée fin février. La réunion sera déroulée lundi 24 février à 17h30.

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal : le 10 mars 2025.

Clôture de la séance à 22 h.

*Le secrétaire de séance
Raymond TRAIN*

*Le Maire
Christophe SONGEON*



LA NUIT EST BELLE

SOIREE ASTRONOMIE



Vendredi 11 Avril 2025

Horaire : 20h

Lieu : Mairie

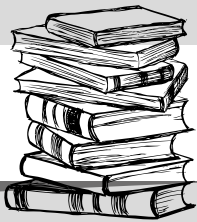
Programme :

- **20h : Découvrons notre Univers :** Généralités sur l'Univers, le système solaire, la rotation des planètes, les phases de la lune, les éclipses...
- **21h : Observons les planètes :** Au télescope, observation de Mars, Jupiter et de la Lune.
- **21h30 : Observons les constellations :** A l'aide d'une carte du ciel, identification des constellations d'Orion, Cassiopée, Grande ourse...

Animation GRATUITE
(Effectif limité à 30 personnes)
Convient aux enfants dès 8 ans

En cas de ciel couvert, l'animation intérieure aura quand même lieu.

Événements à venir



PROSE CAFÉ ADOS

SAMEDI 22 MARS (10h/12h)

Lieu : Bibliothèque Municipale

LOTO DU GOBC (Entente FC Ballaisson/CS Veigy)

SAMEDI 29 MARS (20h)

Lieu : Salle des fêtes de Ballaisson

Scannez et réservez vos cartons :



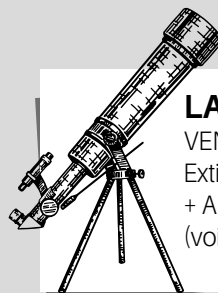
RANDO'COMPOST TROC OUTILS DE JARDIN ET PLANTES ANIMATIONS

SAMEDI 29 MARS (9h/17h)

Lieu : Château de Thénieres

Organisation : Thonon Agglo

Plus d'informations : www.thononagglo.fr



LA NUIT EST BELLE

VENDREDI 11 AVRIL

Extinction totale de l'éclairage publique

+ Animation Astronomie gratuite

(voir ci-dessous)

Retrouvez le détail de tous ces événements
sur l'application Cityall ou www.ballaisson.fr



INSCRIPTION



Famille (Nom) : _____

Nbre d'adultes : _____ Nbre d'enfants : _____

(Age conseillé dès 8 ans)

Tél: _____

Mail : _____@_____

Coupon d'inscription à retourner en Mairie au plus tard le Lundi 7 avril

CONTACTS

MAIRIE : 79, route des Fées - 74140 BALLAISON - Téléphone 04 50 94 18 71 - Fax 04 50 94 30 27 - E-mail : accueil@ballaisson.fr

COMMISSION INFORMATION : communication@ballaisson.fr

Site internet : www.ballaisson.fr - **Facebook :** www.facebook.com/Ballaisson - **Instagram :** [instagram.com/communedeballaisson](https://www.instagram.com/communedeballaisson)

Application mobile : Cityall